

Burkina Faso

Ratifications: 3

Convention	Ratifié
convention (n° 13) sur la céruse (peinture), 1921	21.11.1960
convention (n° 161) sur les services de santé au travail, 1985	25.08.1997
convention (n° 170) sur les produits chimiques, 1990	15.09.1997

1. Source d'Information

Réponse à l'enquête	Oui	Date de réception: 23.09.2002
Complété par	Ministère du Travail de l'Emploi et de la Jeunesse	
Langue originale	Français	
Liste des documents reçus	-	

2. Questions 1-15 – Part I – Informations Supplémentaires

Conventions de l'OIT				Législation Nationale
Q.	Titres	Mots clés		
<i>Champ d'application</i>				
5.	Catégories spécifiques des travailleurs	A.	Jeunes travailleurs	La tranche d'âge : 12 à 14 ans et plus
6.	Distinctions spécifiques entre hommes et femmes			Dispositions relatives au port des charges lourdes pour les femmes et les enfants

3. Questions 16-28 - Part II

Promotion				
16	Cet objectif peut être effectué par la mise en place d'une politique nationale cohérente et réaliste en matière de SST (PNSST)			
Normes				
17	A	Servi de guides		La convention n° 155 de l'OIT non ratifiée par la Burkina Faso à inspirer les concepteurs lors de l'élaboration de la PNSST. L'élaboration du document cadre de PNSST en est un exemple.
	B	Intention d'utiliser		D'autres instruments de l'OIT non ratifiés vont être utilisés comme guides ou modèles dans les projets et programmes à venir
18	Intention d'entamer des procédures de ratification			Certaines conventions vont être soumises aux autorités compétentes pour ratification.
19	A	Articles spécifiques constituant un obstacle à la ratification		-
	B	Autres obstacles à la ratification		Les moyens de mise en œuvre de ces instruments constituent les obstacles les plus évidentes
	C	Mesures qui devraient être prises dans le but de surmonter ou éliminer ces obstacles		-
20	Préoccupations en matière de SST qui devraient faire l'objet d'une nouvelle action normative			-
Recueils de Directives Pratiques				
21	Intention d'utiliser			-
22	Préoccupations en matière de SST devraient faire l'objet de nouveaux Recueils de directives pratiques			-

Cooperation Technique			
23	A	Formulation d'une politique	Oui, Assistance du BIT lors de l'atelier de validation du document cadre de PNSST
	B	Réforme de la législation	-
	C	Prise de conscience et actions de mobilisation	-
	D	Infrastructures nationales	-
	E	Services d'inspection	-
	F	Gestion et diffusion des informations	-
	G	Collecte et traitement des données	-
	H	Renforcement des capacités d'action des organisations d'employeurs et de travailleurs	Oui, Atelier sur le CHS organiser par le Patronat avec l'appui technique et financier du BIT
	I	Développement des liens et des réseaux entre les institutions, organismes et organisations nationales	-
	J	Santé et bien-être	-
	K	Problèmes relatifs à la SST pour lesquels des distinctions spécifiques entre hommes et femmes doivent être prises en compte	-
L	Autres domaines	-	
24	Manières dont le BIT pourrait améliorer ses activités de coopération technique dans ce domaine		-
Information			
25	Moyens par lesquels le BIT pourrait améliorer ses activités concernant la collecte, le traitement, la mise à jour, la diffusion, et la mise à disposition du public d'informations relatives à la SST		-

4. Préparation de l'enquête

Question		Oui/Non	Précisions sur le processus
26	A	Les organisations les plus représentatives des employeurs on-t-elles été consultées lors de cette préparation	Une copie de l'enquête a été communiquée
	B	Les organisations les plus représentatives des travailleurs on-t-elles été consultées lors de cette préparation	
	C	Des ministères autres que le ministère responsable dans le domaine de travail on-ils été consultés	
27	A	Les organisations d'employeurs on-t-elles fait des commentaires sur cette enquête	
	B	les organisations de travailleurs on-t-elles fait des commentaires sur cette enquête	
	C	Ces commentaires on-t-ils été pris en compte lors de l'élaboration des réponses à cette enquête	
28	Liste des organisations d'employeurs et de travailleurs auxquelles une copie de l'enquête a été envoyée	Conseil National du Patronat Burkinabé (CNPB). Confédération Générale des Travailleurs du Burkina (CGTB), Confédération Nationale des Travailleurs du Burkina (CNTB), Confédération Syndicale Burkinabé (CSB), Organisation Nationale des Syndicats Libres (ONSL), Union Générale des Travailleurs du Burkina (UGTB), Union Syndicale des Travailleurs Burkinabé (USTB), Union Nationale des Syndicats Libres Force Ouvrière (UNSI.FO)	